



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du lundi 12 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze septembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

<p><u>Etaient présents :</u> BASSEUIL Roland, BRESCIANI Pascal, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, , LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire.</p> <p><u>Etaient absents excusés :</u> LABOURET Christian, ayant donné pouvoir à CHANUT Jean-Luc RENAUX Cécile, ayant donné pouvoir à LAMBOROT Cécile</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> LAMBOROT Cécile</p> <p><u>Secrétaire de Mairie :</u> BONNETAIN Ingrid</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 13</p> <p>Nombre de membres présents : 11</p> <p>Nombre de suffrages exprimés : 13</p> <p>VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0</p> <p>Date de convocation : 06/09/2022</p>
--	--

OBJET : DELIBERATION
Relative à la demande de l'association « La Marmite » pour une mise à disposition de la Maison des P'tits Loups dans le cadre de leur opération « Parents Sortez ».

Le Maire indique au conseil municipal que l'association La Marmite souhaiterait mettre en place une opération « Parents Sortez » et sollicite de la commune la mise à disposition de la Maison des P'tits Loups.

Cette opération consisterait en la garde d'enfants de 9 mois à 12 ans un vendredi soir dans le mois (sauf juillet et aout) de 19h à 23h.

Le bâtiment n'étant pas homologué pour l'accueil des tous petits, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas mettre à disposition la Maison des P'tits Loups pour cette opération.

Le conseil municipal trouve néanmoins l'idée intéressante mais pense qu'il serait plus opportun d'expérimenter un mode garde au domicile des parents avec des baby-sitters formés.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 12 septembre 2022
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT